



**SELARL FRANCIZOS – CULLAZ – ROUGE
Avocats du Barreau de THONON-LES-BAINS,
du Léman et du Genevois**

Le Savoy - 5, rue François Morel
74200 THONON LES BAINS
(Tél : 04.50.71.38.88 – Fax : 04.50.71.79.55
Email : avocats@cullaz-rouge.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SURENCHERE**

**D'UN APPARTEMENT ET DE TROIS CAVES
Situés 1579 route de Bellegarde 74270 MUSIEGES**

MISE A PRIX : 62.700 €

ADJUDICATION

Fixée le **VENDREDI 21 MAI 2021 A 15 HEURES**
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire
de THONON-LES-BAINS

Palais de justice - 10 rue de l'Hôtel Dieu - 74200 THONON LES BAINS

DESIGNATION DES BIENS :

Sur le territoire de la commune de MUSIEGES (74270), 1579 route de Bellegarde, dans une maison en copropriété à usage d'habitation, cadastrée section A n° 339, 2218 et 2220, les lots de copropriété :

- n° 14, savoir **3 caves** portant le n° 14 au plan des caves, et les 125/5000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.
- n° 16, savoir **un appartement de type 3** portant le n° 16 au plan, situé au rez-de-chaussée, comprenant entrée, cuisine, salle de bains, WC, séjour, deux chambres et la jouissance exclusive et particulière d'une parcelle de terrain figurant sous teinte rose au plan et les 1349/5000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

La surface loi Carrez de l'appartement est de 67,45 m² et la surface totale au sol des caves de 30,28 m².

Les biens sont occupés par la propriétaire.

Outre les mises à prix ci-dessus la vente aura lieu aux charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente, déposé le 30 mars 2020 au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS (RG n° 20/00030) où il peut être consulté ou aux cabinets de l'avocat du créancier poursuivant et de l'avocat du surenchérisseur.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de THONON-LES-BAINS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son avocat une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre de l'Ordre des Avocats du Barreau de THONON-LES-BAINS, d'un montant de 6.270 €.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera effectuée par la SCP MOTTET DUCLOT TISSOT, Huissiers de justice associés à SAINT JULIEN EN GENEVOIS, 8 rue Amédée VIII de Savoie (Tél : 04.50.49.20.80), le mardi 11 mai 2021 de 14 H à 15 H.

Pour tous renseignements, s'adresser au cabinet de la SELARL FRANCIZOS - CULLAZ - ROUGE, avocats, Tél : 04.50.71.38.88 – Email : avocats@cullaz-rouge.com ou à celui de la SCP MERMET & ASSOCIES, avocats, 2 rue Alfred Bastin 74100 ANNEMASSE - Tél : 04.50.84.42.43 - Email : meister@avocat-leman.com (9h/12h – 13h30/15h sauf mercredi), documents disponibles et téléchargeables sur le site www.mermet-associes.com (rubrique ventes aux enchères).

Pour avis, fait et rédigé à THONON-LES-BAINS le 9 avril 2021

ECO 74 2319 16/04/21